

Hérouville Saint Clair, le 25 mai 2022

Monsieur Jean – Louis Coquin
Président de la FENAMEF
2 rue du Campus
14200 Hérouville St Clair

à

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Candidate aux élections législatives de
la 6^{ème} circonscription du Calvados
Permanence Rue de la Chaussée
14 500 VIRE

Affaire suivie par : Amélie Naudot – Secrétaire Générale de la Fénamef

Objet : Demande d'audience

Madame la Première Ministre,

Notre Fédération, créée en 1991, regroupe aujourd'hui 200 associations sociales et médico-sociales gestionnaires de plus de 500 services de médiation familiale et d'espaces de rencontre.

Ces activités s'inscrivent pleinement dans les politiques de soutien à la parentalité et sont à ce titre financées par la CNAF, le Ministère de la Justice et la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole. Nombre d'entre elles sont de plus soutenues par les Départements ou les groupements de communes.

Nous sommes, en tant que Fédération, interlocuteurs privilégiés du Ministère de la Justice, de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, de la Caisse Nationale des Allocations Familiales et de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole. Nous avons au cours des dernières années été un interlocuteur régulier et un partenaire de Monsieur Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles.

Les professionnels qui interviennent dans ces services sont diplômés en sciences sociales, psychologiques ou juridiques et bénéficient de formations continue et de séances d'analyse de la pratique dans l'objectif de soutenir les parents, d'apaiser les conflits et de prévenir la maltraitance. Leurs pratiques sont codifiées et encadrées par plusieurs textes et par conventionnement avec les différentes autorités qui les financent.

Or à l'heure actuelle ces métiers ne sont pas reconnus par les différentes conventions collectives du secteur et, bien que travaillant dans des associations sociales et médico-sociales, ils n'ont pas bénéficié des mesures découlant du Ségur de la Santé.

Nous souhaiterions donc vous rencontrer pour évoquer ces questions qui nous semblent essentielles pour pouvoir poursuivre nos activités avec des professionnels qualifiés et engagés qui exercent dans des conditions particulières (travail le week-end, confrontation à la violence et à l'agressivité, maltraitance, fragilités psychologiques des usagers, etc).

Notre siège administratif étant situé à Caen, cette rencontre pourrait avoir lieu lors de l'un de vos déplacements de campagne, mais nous pouvons bien entendu aussi nous déplacer sur Paris.

Espérant que notre courrier retiendra votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Première Ministre à notre considération.

Le Président de la Fénamef



Jean-Louis COQUIN